XVIIe SIÈCLE

BULLETIN

de la "**Société d'Étude du XVIIe siècle**"

Nos. 1-14

1949-52



XVIIe SIÈCLE

BULLETIN

de la "Société d'Étude du XVIIe siècle"

Nos. 1-14

1949-52

Reprinted with the permission of La Société d'Étude du XVIIe Siècle

JOHNSON REPRINT CORPORATION
111 Fifth Avenue, New York, N.Y. 10003

JOHNSON REPRINT COMPANY LTD.
Berkeley Square House, London, W.1.

By arrangement with the original publishers, pages containing advertisements in the original edition have either been left blank or entirely omitted.

First reprinting, 1968, Johnson Reprint Corporation
Printed in the United States of America

Trimestriel 1949 Numéro 1

XVIIe SIÈCLE

BULLETIN

de la “**Société d'Étude du XVIIe siècle**”

Siège Social de la “Société”

24, Boulevard Poissonnière - PARIS - IXe arrt

Téléphone : Provence 50.56 C. Ch. Post. : Paris 6511.05

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE
DU XVIIe SIÈCLE

SORTIE de sa phase constitutive, la Société d'Etude du XVIIe siècle entre dans sa période active.

Elle n'ignore pas les difficultés matérielles qui l'attendent, et que les temps ne sont guère favorables à des entreprises scientifiques désintéressées. Mais ses membres ont confiance en eux-mêmes et en leurs amis.

Si nos moyens sont encore fort limités, nos ambitions sont vastes. Nous les réaliserons progressivement.

Nous avons voulu débuter aussitôt que possible par la publication d'un Bulletin, organe essentiel d'une Société savante, qui atteste son activité et crée un lien durable entre ses membres. Ce premier numéro est mince ; tous reconnaîtront, j'espère, que faute de la quantité nous leur offrons la qualité. Nous ne ménagerons pas nos efforts pour donner des études originales et des documents inédits. Plusieurs de nos membres ont promis d'ouvrir leurs cartons pour nous. Ce premier numéro en apporte la preuve, et je tiens à remercier particulièrement mes excellents confrères Louis Vaunois des documents inédits sur Racine dont il a bien voulu nous réserver la primeur, et Roger-Armand Weigert de l'étude, appuyée de nombreux actes inédits, qu'il commence ici sur la retraite de Mme de Montespan.

Notre curiosité embrasse toute l'activité culturelle du siècle : lettres, histoire, arts, philosophie, sciences, droit, mouvement spirituel. Un responsable compétent est chargé, pour chacune de ces disciplines, d'examiner les manuscrits. Notre idéal serait d'ouvrir toutes ces rubriques dans chaque numéro du Bulletin. Il nous est encore impossible de le faire ; en attendant des jours meilleurs, qui nous permettront d'augmenter le nombre de nos pages, nous nous

efforcerons de varier au maximum nos articles, de manière à satisfaire les curiosités les plus diverses de nos lecteurs.

La publication de notre Bulletin n'est pas, dans notre esprit, la seule forme d'activité de la Société. Nous envisageons d'organiser à Paris et ailleurs des conférences, des visites de lieux historiques, des concerts. Mais à chaque jour suffit sa peine. Nous ne ménagerons aucun effort pour satisfaire l'appétit de curiosité de nos adhérents et leur fournir des occasions de se rencontrer et de se connaître.

Nos premières réunions ont attiré un incontestable mouvement de sympathie et des dévouements auxquels nous avons été très sensibles. Les plus hautes personnalités des lettres et des arts ont accepté de faire partie de nos comités. Le nombre de nos adhérents progresse régulièrement ; je tiens en particulier à saluer et à remercier nos correspondants de l'étranger, qui, tous, nous ont promis un efficace appui. Je suis persuadé que la publication de notre premier bulletin, témoin de notre volonté d'agir, leur permettra d'étendre le cercle de leur propagande.

A ceux qui nous ont aidés et soutenus jusqu'à présent, je dis très sincèrement merci. A tous je répète : la Société sera ce que vous la ferez vous-mêmes, par votre collaboration, par votre aide agissante. Plus vous nous amènerez de donateurs, d'amis et de sympathisants, plus nos moyens d'action s'accroîtront, plus abondant et plus riche sera notre Bulletin.

Nous avons pleine confiance qu'avec l'effort persévérant de tous, nous parviendrons à faire de notre jeune Société un foyer d'études actif sur le Grand Siècle. Nous n'avons d'autre ambition que de servir sa mémoire, en faisant mieux connaître toutes ses richesses, dont beaucoup, en dépit des travaux de multiples prédécesseurs, restent encore inexploitées.

Georges MONGRÉDIEN,
Président
de la « Société d'Étude du XVIIe siécle ».

POUR LE 250ᵉ ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE

RACINE

L'année 1949 n'amène pas seulement le deux cent cinquantième anniversaire de la mort de Racine. Elle devrait aussi nous inspirer la pensée d'une autre commémoration : le grand-père de Racine est mort en septembre 1649.

Ne laissons point passer ce trois centième anniversaire sans mesurer les conséquences que la disparition de l'aïeul a imprimées à la vie de Racine.

Tout d'abord considérons Racine enfant à l'époque de la mort de son aïeul. Cette partie de son existence est à peu près inexplorée et demeure matière à trop de légendes que les biographes se repassent les uns aux autres avec une paresseuse piété. Mais rien n'est indifférent dans la formation d'un Racine, et nous pouvons encore espérer qu'il n'est pas trop tard pour éclairer ce qui reste obscur.

Ensuite, sautant quelque quarante années, nous contemplerons Racine lorsqu'il commence à vieillir : grâce à deux de ses lettres inédites, nous verrons mieux de quelles affaires il prend souci parmi les occupations qui emplissent cette période de sa vie.

Ainsi, à l'occasion de deux anniversaires, nous aurons brièvement évoqué en un double tableau le début et le déclin d'une carrière glorieuse.

I

Racine est né en décembre 1639. Sa mère est décédée peu après avoir donné le jour à Marie Racine, en janvier 1641. Son père est mort en février 1643.

Le grand-père Racine, qui habitait la Ferté-Milon, recueillit chez lui l'orphelin dont il fut le tuteur. Il mourut en septembre 1649. L'enfant avait neuf ans et neuf mois, et restait à charge à sa grand-mère Racine, née Marie Desmoulins.

Ici se pose le premier problème : à quelle date Racine a-t-il quitté la Ferté-Milon ?

On a beaucoup décrit le charme du Valois et l'agrément de la vallée de l'Ourcq. Mais en 1649 la vie à la Ferté n'est pas facile. « Tout le royaume, dit Omer Talon à ce moment, est malade d'inanition ». C'est la Fronde. Le roi de France s'enfuit de Paris dans la nuit du 5 au 6 janvier. La convention de Rueil (30 mars 1649) termine la Fronde du Parlement, mais la Fronde des Princes commence, et c'est elle qui va bientôt amener les armées devant la Ferté-Milon. La peste sévit en Picardie, en Champagne, en Hurepoix. La terre est abandonnée. La récolte des grains manque en 1649. L'exode des campagnes s'accélère vers Paris. Saint Vincent de Paul a de l'ouvrage.

Lorsque Marie Desmoulins reste seule avec son petit-fils en septembre, on est à la veille de la rentrée des classes. Trois mois plus tard l'enfant aura dix ans. Que faire de lui ?

Nous avons la preuve de la présence de Marie Desmoulins à Port-Royal des Champs en 1652, par une lettre de la mère Angélique à M. Le Maître, lettre datée de mai 1652. Il est permis, d'après le texte de ce document, de croire que la mère Angélique avait eu l'occasion et le loisir de connaître Marie Desmoulins dès avant mai 1652, et que par conséquent cette dernière vivait alors à Port-Royal depuis quelque temps déjà, c'est-à-dire qu'elle y était arrivée au plus tard pour l'hiver 1651-1652. Dans ce cas, Racine aurait quitté la Ferté au plus tard pour la rentrée scolaire d'octobre 1651. Si la grand-mère, après la mort de son mari, a essayé de demeurer à la Ferté avec l'enfant, elle s'est rapidement rendu compte que cette solution devenait impraticable. Elle n'a point abandonné la Ferté en laissant le petit Racine chez le grand-père maternel Pierre Sconin. Elle n'est partie qu'en l'emmenant à Port-Royal ou en le plaçant au collège de Beauvais.

Même le choix du collège de Beauvais (d'attaches jansénistes bien connues et qui se trouvait en relations avec Port-Royal) indiquerait que Racine est resté sous la direction des Racine et n'a point passé sous la tutelle des Sconin. Il y avait des collèges ailleurs qu'à Beauvais. Il y en avait un, beaucoup plus proche de la Ferté, à Soissons, et c'est à celui-ci que les Sconin auraient placé Racine.

Les classes du collège commençaient à la sixième. La sixième, la cinquième et la quatrième étaient dites classes de grammaire. La troisième et la seconde étaient appelées humanités ou lettres humaines (*humaniores litteræ,* expression empruntée à Cicéron). Ensuite venait la rhétorique. Enfin la philosophie comprenait deux années. Première année : logique et éthique. Deuxième année : physique et métaphysique.

Sur la foi qu'ils ajoutent aux récits de Louis Racine (*Mémoires sur la Vie de Jean Racine*), les biographes s'accordent à envoyer Racine au collège de Beauvais au sortir de la Ferté-Milon.

Ici commence le second problème : Racine a-t-il quitté la Ferté pour Beauvais ? Joignons désormais cette question de lieu à la question de date que nous avons posée plus haut.

Eussions-nous ici la place de relever les diverses erreurs de Louis Racine, nous ne nous livrerions pas à ce travail facile et fastidieux. Mais nous accepterons deux dates qu'il fournit et que rien ne contredit. Il donne une date pour la sortie du collège de Beauvais : 1er octobre 1655 ; — et une date pour la philosophie au collège d'Harcourt à Paris : octobre 1658. (Entre ces deux dates Racine a fait sa rhétorique à Port-Royal). Louis Racine ne donne aucune date pour l'entrée à Beauvais. Reste à savoir si Racine y entra en sixième ou plus tard.

Deux témoignages de la plus haute valeur interviennent ici. Pourquoi ne leur a-t-on pas accordé jusqu'à présent l'audience qu'ils méritent ?

Le premier de ces témoignages, Racine lui-même l'a donné dans une des occasions les plus solennelles de sa vie. Lorsqu'il a écrit son testament du 10 octobre 1698, ce fut avec une admirable présence d'esprit et fermeté de main, et ce maître du

langage français a pesé tous ses mots. Or, parlant de Port-Royal des Champs où il désire être inhumé aux pieds de la fosse de M. Hamon, il écrit : « ...l'excellente éducation que j'ai reçue autrefois dans cette maison ». Ces mots sans restriction ne caractérisent-ils pas l'ensemble de l'éducation répartie sur le plus grand nombre des années de jeunesse, et non pas trois années seulement d'un âge où l'éducation proprement dite se termine, si elle n'est pas déjà faite (de 16 à 19 ans : 1655-1658) ?

Le second de ces témoignages émane de Godefroy Hermant. Il est rédigé en termes analogues, il parle aussi de l'éducation de Racine à Port-Royal, mais de façon moins succincte. Les *Mémoires* de Godefroy Hermant sont restés manuscrits jusqu'en 1905. Ils ont été publiés de 1905 à 1910 par Augustin Gazier. Godefroy Hermant a été élève, puis régent au collège de Beauvais, et précisément régent en seconde et en rhétorique. Après avoir été recteur de l'Université de Paris, il revint à Beauvais en 1651 et y demeura. Chanoine de l'église de Beauvais, attaché à l'évêque et à l'administration du diocèse, dévoué à son collège, historien méthodique, habitué à conserver et à classer les faits, il se tient au courant sur place, et ne parle ensuite que de ce qu'il sait. Il se montre « d'une exactitude scrupuleuse et il mérite toute confiance ». (A. Gazier, *Mélanges*, p. 130). Il sait de science personnelle quelles classes Racine a suivies à Beauvais. Ce que ce janséniste écrit en cherchant non l'élégance, mais uniquement la justesse d'expression, doit être entendu *stricto sensu*. Voici son témoignage sur Racine :

« *Il avait été élevé à Port-Royal*, où il avait nombre de parents et de parentes, et depuis son *retour* de Beauvais, *où il avait étudié les lettres humaines*, il n'était sorti de ce désert que pour venir faire à Paris son cours de philosophie, dont les épines avaient peu de rapport à son génie » (1).

Tout le cours des études de Racine est indiqué en ces quelques lignes.

Premier fait : Racine a été « élevé à Port-Royal ». On ne dit pas d'un jeune homme qu'il a été élevé à Port-Royal s'il

---

(1) Godefroy Hermant. *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique du* XVIIe *siècle* (1630-1663). Tome 4, p. 181.

y a seulement fait sa rhétorique. Racine a accompli les basses classes à Port-Royal. De là il a été envoyé à Beauvais.

Deuxième fait : Racine a étudié les lettres humaines (humanités) à Beauvais. Il y a par conséquent suivi la troisième et la seconde. Il est revenu de Beauvais à Port-Royal pour sa rhétorique. Le terme de retour (« son retour de Beauvais ») ne peut se comprendre autrement. Racine ne peut avoir fait un retour à Port-Royal s'il n'y est pas allé d'abord. Depuis ce retour, il n'est sorti de ce désert (Port-Royal) que pour faire à Paris son cours de philosophie. Hermant n'ignore même pas la tiédeur de Racine pour la philosophie.

Le témoin direct (se trouvant sur place à Beauvais au moment où Racine s'y est trouvé aussi) est Hermant, et non Louis Racine. De plus, son témoignage présente cet avantage de répondre de façon satisfaisante aux questions qu'il est impossible de ne pas se poser.

A l'origine, pourquoi Marie Desmoulins aurait-elle abandonné son petit-fils, lorsqu'elle se retira à Port-Royal ? N'y avait-il donc pas à Port-Royal des éducateurs, dont l'enseignement était de plus en plus apprécié ? 1650, c'est l'époque du plus grand succès des Petites Ecoles. N'était-il pas naturel que Marie Desmoulins souhaitât ne pas se séparer de son petit-fils ? Tout ce que nous savons d'elle ne nous détermine-t-il pas à croire qu'elle a exprimé ce désir ? Si elle l'a exprimé, quelle raison les Messieurs auraient-ils opposée pour refuser Racine ? Même s'il n'y avait pas eu de place pour d'autres enfants, il y en aurait eu une pour lui, en considération des Vitart, d'Agnès de Sainte-Thècle, et de Marie Desmoulins elle-même, dont Port-Royal ne refusait pas les services. Si, en dépit de toute délicatesse et de toute charité, Port-Royal avait refusé Racine, pourquoi l'aurait-on envoyé à Beauvais, qui était loin de la Ferté et loin de Port-Royal ? Pourquoi pas à Paris, où Port-Royal avait en divers établissements au moins autant d'accointances qu'à Beauvais ? Marie Desmoulins n'aurait-elle pas insisté pour qu'un enfant si jeune ne fût pas trop éloigné d'elle en une période aussi troublée ? Certes Port-Royal était en relations avec Beauvais, et c'est là qu'il enverra trois ans plus tard Racine pour les humanités. Mais

à ce moment l'enfant deviendra jeune homme, il aura près de quatorze ans, la guerre s'assoupira, les voyages se feront moins dangereux, et la séparation envisagée sera non seulement plus facile, mais aussi moins durable.

Pourquoi Port-Royal aurait-il accepté Racine seulement en 1655, « à un âge où l'on n'avait pas coutume d'y recevoir des élèves » (1) ? Pourquoi Racine n'aurait-il pas continué ses études (la rhétorique) à Beauvais, s'il y était resté de ses dix ans jusqu'à ses quinze ans, s'il y avait suivi cinq classes avec succès, et s'il était des meilleurs élèves ? Si au contraire il a fait toutes ses études à Port-Royal sauf un stage de deux ans à Beauvais, ce stage se justifie par les causes les plus diverses : personnelles, telles que le besoin de changement et d'émulation que ses maîtres peuvent avoir jugé bon pour lui ; générales, dont la première serait le déménagement et la division des Petites Ecoles en 1653.

Un autre élément déterminant est le degré d'affection que les Solitaires, notamment M. Le Maître et M. Hamon, manifestent pour Racine. Ils n'ont pas à son égard l'attitude de professeurs qui ont fait tardivement la connaissance d'un jeune homme de seize ans. Ces hommes de mœurs austères et de manières peu expansives auraient alors montré pour lui une grave estime et une encourageante douceur, mais non la véritable tendresse qu'on donne sans marchander à un enfant, et qui est orphelin. Dans sa lettre du 21 mars 1656, M. Le Maître appelle Racine « mon fils ». Bien mieux, il écrit : « Aimez toujours votre *papa*, comme il vous aime ». Or M. Le Maître a quitté Port-Royal pour se cacher à Paris en mars 1656. Il n'aurait connu Racine que depuis six mois, si le jeune homme était arrivé à Port-Royal pour la première fois en octobre 1655. Ces six mois, à cette époque, n'auraient point suffi à former un lien de cette force. M. Le Maître dit : « Le petit Racine ». Et il l'écrit (suscription de sa lettre). A n'en pas douter, ce n'est ni par comparaison (il n'y avait pas de grand Racine, non plus que de Racine *senior*), ni par allusion à la taille du jeune homme, ni par expression prêtant à l'ironie en

(1) Mesnard. *Notice biographique* (Œuvres de J. Racine), p. 14.

quoi que ce fût, mais bien au contraire par affection pour un garçon qu'on voit toujours petit, qu'on regarde comme un fils, et qu'on chérit jusqu'à l'appeler « mon petit » même lorsqu'il a grandi. M. Le Maître a connu un gamin de dix ans, entrant aux Petites Ecoles, faisant sa première communion, conquérant les premiers succès. Il l'a aimé d'autant plus que le petit n'a plus ses parents ; il l'a choisi, il l'a dirigé, il a placé en lui toutes ses complaisances : il l'a « élevé ».

Accordant entre eux d'une part la date fournie par Louis Racine pour la sortie du collège de Beauvais (octobre 1655) et d'autre part le témoignage de Godefroy Hermant, nous pouvons penser que Racine a accompli ses classes de grammaire à Port-Royal et ses humanités à Beauvais, et qu'en sortant de Beauvais il est retourné à Port-Royal pour sa rhétorique, commencée le 1er octobre 1655. Si donc il n'a pas « redoublé » l'une ou l'autre de ses classes de grammaire ou d'humanités, il a commencé la sixième en octobre 1650. Il a pu arriver de la Ferté-Milon à Port-Royal au plus tard à cette date.

Nous n'entendons point par là que Racine se soit trouvé dès ce moment aux Granges de Port-Royal. Epargnons tout de suite une erreur aux esprits simplistes. Sur la question de savoir exactement où Racine a passé dans ce que nous avons appelé ci-dessus Port-Royal pour la commodité de la discussion (c'est-à-dire en réalité les Petites Ecoles : à Magny-Lessart, aux Granges, à Saint-Jean-des-Trous, ou au Chesnay près de Versailles), cela, c'est une autre histoire.

Telle est l'influence que la mort de l'aïeul en septembre 1649 exerça sur les études de Racine enfant. Cet événement détermina Marie Desmoulins, devenue veuve, à quitter à assez brève échéance la Ferté-Milon pour Port-Royal, et elle emmena son petit-fils avec elle. Nous croyons donc qu'il faut réformer dans ce sens l'idée qu'on se fait d'ordinaire sur le séjour et la nature des études de Racine à Beauvais.

II

Et maintenant, après cette tentative de précisions sur les commencements de Racine, transportons-nous à l'époque de son âge mûr.

La vie familiale de Racine après son mariage est singulièrement mieux connue que l'enfance, la jeunesse et les sources intimes de son inspiration. Mais là encore, même dans la lumière de la célébrité, que d'énigmatiques replis se dérobent ! Que de découvertes a faire ! Retrouvera-t-on des manuscrits de Racine ? Où se cachent-ils ? En attendant, la moindre quittance portant seulement la signature de Racine est cotée sur les catalogues de la salle Drouot comme « très rare ». Notons à ce propos qu'une quittance signée Racine est passée à la Salle des Ventes le 24 février dernier (reçu, en date du 20 octobre 1677, de 100 livres pour le second quartier de l'année 1677 à cause de 400 livres de rentes sur les gabelles). Cette signature de Racine a été vendue 56.000 francs.

Que sont devenues les « cinq cents lettres de Racine » que le petit-fils de La Fontaine, écrivant à Fréron vers 1751 ou 1753, disait avoir sur sa table, lorsqu'il était dans le comté de Foix pour surveiller l'administration des biens du marquis de Bonnac ? Toutes les recherches sont restées vaines, et depuis deux siècles ces fameuses lettres, dont le nombre annoncé est pourtant imposant, n'ont jamais été signalées nulle part.

Nous avons aujourd'hui l'heureuse fortune de pouvoir faire connaître deux lettres inédites de Racine à sa sœur. Nous les tenons de la bonne grâce de M. Jean-Louis de Sevin, descendant de Racine, qui a bien voulu nous dire : « Racine les adressa à votre aïeule. C'est vous qui les publierez ». Nous exprimons à M. de Sevin non seulement notre gratitude, mais encore celle des chercheurs, des étudiants, des lettrés et de tout le grand public dont il enrichit ainsi le patrimoine.

Nous respecterons la ponctuation et l'orthographe de Racine, même lorsqu'il écrira « est » au lieu d' « estre » (« je n'ay pas seulement soupçonné que cela dust est reglé »).

La première de ces deux lettres est écrite sur un papier vergé dont le haut, irrégulièrement découpé, témoigne qu'il a été arraché d'une feuille plus grande. L'adresse est écrite au dos :

A Mademoiselle
Mademoiselle Riuiere
A la Ferté milon

A Versailles ce 22. Fevrier

Je suis inconsolable, ma chere sœur, de ce que je viens de voir chez Monsieur le Controlleur general. J'ay veû que Mr Riviere estoit supprimé. Je n'ay appris qu'aujourdhui que ces choses là ne se regloient pas chez Monsieur comme Mr de Boisfranc me l'avoit dit. Cela a esté cause que je n'ay pas fait un pas pour vous. Vous auriez bien dû me mander que tous vos gens faisoient des diligences auprès de Mr l'Intendant. Moy qui suis accablé d'affaires je n'ay pas seulement soupçonné que cela dust estre reglé chez Mr le Controlleur general où je n'aurois qu'eu

Il est amusant de constater que, tandis qu'elle n'était pas encore mariée, Racine écrivait à sa sœur : « *A Madame* Marie Racine », mais qu'après qu'elle eut épousé Antoine Rivière, il lui donne seulement du « *Mademoiselle* Rivière ». C'est qu'il affectait, jeune fille, de la saluer en noble, et que, mariée, il la traite en roturière.

Le cachet rouge porte *un écu d'azur à la bande d'or chargée de trois croix ancrées de gueules.*

A Versailles ce 22. Féurier

Je suis inconsolable, ma chere Soeur, de ce que je viens de voir chez Monsieur le Controlleur general. J'ay veû que Mr Riuiere estoit supprimé Je n'ay appris qu'aujourd'hui que ces choses là ne se regloient pas chez Monsieur comme Mr de Boisfranc me l'avoit dit. Cela a esté cause que je n'ay pas fait un pas pour vous. Vous auriez bien dû me mander que tous vos gens faisoient des diligences auprès de M^r^ l'Intendant. Moy qui suis accablé d'affaires je n'ay pas seulement soupçonné que cela dust est reglé chez M^r^ le Controlleur general où je n'auois qu'un mot a dire, et je vous aurois fait conseruer préferablement a tout le monde. Mais ne vous affligez point. Je trauaille a l'heure mesme pour reparer s'il est possible le mal qui s'est fait. On cherche des expediens pour cela. Je viens d'escrire a M^r^ l'Intendant. Mettez vous dans l'esprit que je n'auray point de repos que vous ne soiez contente, ou du moins consolée de tout cecy. Adieu ma pauure Soeur. Je vous donne le bonsoir. Ne dites a personne ce que je vous escris, et faites comme si vous n'auiez pas eû de mes nouuelles.

Pas de signature.

La seconde lettre est sur même papier, mais soigneusement coupé. L'écriture est légèrement plus petite, et comme moins hâtive. Même suscription. Le cachet rouge, beaucoup plus détérioré que le précédent, semble pourtant avoir figuré en majuscules anglaises un J et un R entrelacés.

A Paris ce jour des cendres

Je vous prie, ma chere Soeur, de faire bien mes excuses a mon Oncle et a Mr Regnaud de ce que je ne leur escris point. Je suis si accablé d'affaires que je ne sçay où me tourner. Dites leur bien que je les remercie de tout mon coeur de la part qu'ils ont prise a vostre affaire. Assurez mon Oncle que j'en conserueray la memoire toute ma vie. Comme en effet on ne peut m'escrire là dessus plus obligeamment qu'il a fait. Je me suis rauisé en vous escriuant, et j'ay resolu d'escrire a Mr Regnaud deux ou trois lignes de remerciment.

J'espere que vostre affaire ira bien. Il a fallu que j'aye renuoyé a M^r^ l'Intendant l'opposition de Mr Riuiere, parce qu'il faut que les choses se fassent dans les formes, et que c'est a lui à en escrire a M^r^ le Controllenr general. L'affaire de Mr Mangin a Crespy n'est pas encore regleé, et je croys que tout cela se terminera a la fois. Je ne sçay mesme si Mr Mangin sera restabli, a cause de plusieurs Fermes qu'il tient. Et quoy qu'il les ait mises sous d'autres noms, on pourroit bien ne l'en pas croire sur sa parole. Mais ne parlez point de tout cela. Je saluë Mr Riuiere et suis tout a vous. M^r^ l'Intendant m'assure que Mon Cousin Vitart n'auoit garde de lui parler pour vous puisqu'il ne lui a pas parlé pour lui mesme. Ainsi n'ayez aucune mauuaise volonté contre lui.

Je croy qu'il s'en faut un escu que vos fruits de Caresme ne vous coustent le loüis d'or que M[r] Riuiere a laissé.

Pas de signature.

On aura remarqué que les dates n'indiquent pas de millésime.

Mesnard déclare dans la Notice servant d'introduction aux Lettres de Racine : « Le plus souvent Racine ne datait ses lettres que du jour de la semaine, ou de ce jour, du quantième et du mois, très rarement de l'année. Dans toute sa correspondance, nous avons étudié avec soin les indices de la véritable date de chaque lettre, sans accepter de confiance celle qu'avaient adoptée nos devanciers. Quand la date que nous proposons peut être contestée, nous ne manquons pas de dire qu'elle est incertaine ; pour la plupart des lettres, il ne nous a paru y avoir aucun doute ».

Certaines dates adoptées par Mesnard sont donc sujettes à caution. Sous ces réserves, les deux lettres que nous publions paraissent bien être voisines de la lettre éditée dans le tome VI des Œuvres de J. Racine : « A Paris, ce 27 février » (que Mesnard place en 1685). Racine y écrit : « ...je vois de grandes apparences de faire rétablir M. Rivière à la Ferté-Milon. Monsieur l'Intendant en fait son affaire ; car outre l'amitié qu'il a pour moi, il me mande que ce M. Gressier qu'on a fait contrôleur est un banqueroutier qui n'a payé ni prêt ni paulette, et qui n'a été ni reçu ni installé ». Racine ajoute qu'après l'opposition à l'enregistrement, « l'affaire sera portée au Conseil, et renvoyée à Monsieur l'Intendant, qui fera supprimer ce Gressier, et rétablir M. Rivière ».

Il s'agit de démarches accomplies par Racine pour son beau-frère Rivière, afin de faire rétablir celui-ci dans sa charge de contrôleur au grenier à sel de la Ferté-Milon. Racine multiplie lettres, visites et recommandations. Il use de toute une stratégie, qu'il explique d'ailleurs en partie dans sa lettre du 27 février. Il emploie des précautions et demande le secret. Il ne néglige rien pour réussir. Ce ne sera pas la seule occasion où

il rendra service aux Rivière, et la suite de sa correspondance en témoignera à plusieurs reprises.

Assurément ce ne sont pas de grandes lettres, des missives rédigées pour la postérité. Comme la plupart de celles que Racine écrivit en cette période de sa vie, ce sont des lettres pleines de petits détails, de petits soucis, d'espoirs inquiets, de services rendus. Mais elles sont justement précieuses, parce que Racine s'y montre tel qu'il est, sans apprêt et sans pose. Ce sont des lignes où l'on voit l'homme. Après avoir été un homme d'esprit, un homme de théâtre, un homme de cour, Racine est arrivé au temps où l'on ne cherche plus qu'à être, tout simplement, un brave homme.

Louis VAUNOIS.

ÉCHOS... de 1948

Dans l'*Age Nouveau* n° 28 : Albert BAYET. Les Pensées de Pascal. Du traité sur les miracles à une apologie de type inédit.

1er février 1948. *Les Lettres Romanes* : J. HANSE. Bossuet et la Passion de Jésus-Christ.

1er avril. *La Revue... des 2 mondes* : H. BORDEAUX. Mme Guyon avant Fénelon.

Avril-mai. *J'ai lu* : H. GOUHIER. La philosophie de Pascal.

Avril-juin. *Revue d'histoire littéraire de la France* : G. MONGRÉDIEN. Farces et facéties populaires. Guillot-Gorju.

Avril-juin. *Revue des sciences humaines* : J.-B. BARRÈRE. Racine chrétien.

Avril-juin. *Revue de littérature comparée* : J. VOISINE. Corneille et Racine en Angleterre au XVIIIe siècle (demi-échec pour Corneille, échec pour Racine).

Mai. *Les Lettres Romanes* : J. H. A propos de « Phèdre ».

Mai. *Mercure de France* : P.-L. COUCHOUD. Cent pages inimitables du Duc de Saint-Simon.

18 décembre. A Amiens, au Musée de Picardie, tricentenaire de la mort de Vincent Voiture, célébré par « *Les Amis de la Bibliothèque* ». Exposition d'œuvres manuscrites, éditions originales, documents iconographiques, obligeamment prêtés par le Musée de Versailles, la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque d'Amiens, etc., avec présentation de M. M. Logié, conservateur de la Bibliothèque, et Richard, conservateur du Musée de Picardie, Conférence de M. Henri Maire, journaliste et homme de lettres, présenté par M. Normand, président des « *Amis de la Bibliothèque* ».

(A suivre).

LA RETRAITE DE MADAME DE MONTESPAN

La Communauté des Filles de Saint-Joseph dites de la Providence, à Paris (1641-1793) [1]

Le renouveau religieux qui caractérise le Paris de la première moitié du XVIIᵉ siècle, fut, à l'origine, presque entièrement spirituel. C'est l'honneur et la gloire de saint Vincent de Paul de l'avoir dirigé vers les choses terrestres, et plus particulièrement, vers l'assistance à l'enfance abandonnée ou délaissée.

Pour recevoir les orphelins, les élever et les doter d'un gagne-pain, il n'existait guère, jusque vers 1630, que trois fondations soumises à des statuts précis. C'étaient les Enfants Bleus, les Enfants Rouges et l'hôpital de la Charité, dont il est inutile de rappeler les débuts au XVIᵉ siècle. A ces trois œuvres mixtes, qui comptaient parmi leurs bénéficiaires plus de garçons que de filles, se résumaient à peu près tous les secours en quelque sorte officiels apportés aux enfants déshérités.

Ces infortunés, et plus particulièrement les orphelines, pouvaient-ils compter également sur des initiatives privés ? Il ne le semble guère.

Un projet avait bien été dressé vers le début du siècle pour la réunion de quelques orphelines à l'hôtel de la Petite-Bretagne près du Louvre, entre les rues Saint-Nicaise et Saint-Thomas du Louvre. Le programme de cette fondation paraît

---

(1) La documentation de cette étude générale a été fournie par les papiers du Couvent des Filles de Saint-Joseph déposés en partie aux Archives Nationales (séries L et S). De nombreux actes inédits ont également été examinés au Minutier central. Au département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale est conservé un « Règlement pour la Maison et Communauté des filles de Saint-Joseph (Mss. franc. 19692).

Voir aussi un *Factum contenant les pièces justificatives de l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph* dans *les Plaidoiries d'Olivier Patru,* Paris, 1678.

avoir été conçu sur le modèle de la Charité Chrétienne, établie en faveur des orphelins par l'apothicaire Nicolas Houel vers 1578. Néanmoins la tentative ne fut pas autorisée par le roi.

Pour la voir se réaliser sous une forme un peu différente, il fallut attendre, jusque vers 1625, la constitution par Antoine Séguier, de l'hôpital de la Miséricorde ou des Cent Filles, dans une dépendance de l'hôtel de Mesmes, au faubourg Saint-Victor.

Dès l'âge de sept ans jusqu'à celui de vingt, les orphelines de père et de mère, natives de Paris ou des faubourgs, pouvaient y être admises, nourries, instruites et enseignées en tout ouvrage.

Une telle formation est proche de celle des Filles de Saint-Joseph ou de la Providence.

Les origines. — Cette dernière prit naissance à Bordeaux vers 1616.

Sur l'initiative du cardinal-archevêque de Bordeaux, François d'Escoubleau de Sourdis, un certain nombre de veuves et de filles d'âge mûr, ainsi que le disent les textes, unirent leurs efforts pour constituer « une société » destinée à secourir les orphelines.

Après une longue période de confusion sur laquelle il n'est pas utile d'insister ici, l'œuvre commença à prendre quelque essor vers 1630, grâce à une personne de bien, à une noble femme issue d'une riche famille de la Gironde, qui, en lui consacrant son existence et sa fortune, peut en être considérée comme la véritable fondatrice : Marie Delpech de l'Estang.

Le zèle, le dévouement de Marie Delpech de l'Estang, l'aide de celles qui consentirent à l'assister, permirent de recevoir dans une maison des « filles orphelines ». Leur nombre ne cessant d'augmenter, Marie Delpech de l'Estang acheta encore trois autres maisons contiguës et elle offrit la propriété des bâtiments à la Communauté naissante (1).

En son nom, le don fut accepté, le 17 avril 1638, par les grands vicaires de l'Archevêque de Bordeaux, alors Henri

(1) Une partie des bâtiments anciens et l'église subsistent au n° 58 de la rue Sainte-Eulalie ; ils sont occupés par les Sœurs de Saint Vincent de Paul.

d'Escoubleau de Sourdis, qui avait succédé à son frère sur le trône épiscopal.

Par un acte du 16 juin de la même année, le prélat approuva la donation et érigea cette maison en Société ou Congrégation de filles et de veuves sous le titre de *Société des Sœurs de Saint Joseph pour le gouvernement des orphelines,* voulant « qu'elles s'emploïassent, non seulement à l'instruction de ces « pauvres filles, mais qu'elles pourvussent à leur entretien et « à leur nourriture ». Il souhaita aussi que ces Sœurs vécussent en commun sous son autorité et sa direction en faisant un vœu simple d'obéissance. C'est pourquoi il leur imposa une règle et une constitution, appelées, d'ailleurs, à être modifiées en 1652 et 1694.

Des lettres patentes de Louis XIII, au mois de mai 1639, que confirmeront des lettres de Louis XIV en 1673, achevèrent de donner de fermes assises à la Communauté des Filles de Saint-Joseph.

Les débuts à Paris. — Déjà, cependant, Marie Delpech de l'Estang, que nous appellerons désormais Mlle de l'Estang, avait jugé son rôle terminé à Bordeaux et résolu de partir pour Paris.

Contrairement à la tradition, la décision de Mlle de l'Estang ne fut pas provoquée par des appels venus de la capitale. Elle-même, dans un écrit que conserve les Archives nationales, a mentionné que son départ fut déterminé « par la sollicitude de quantités de personnes des plus qualifiées de ladite province [de Bordeaux] que leur piété et leur humilité lui déffend [ent] de nommer ».

En la compagnie d'une de ses auxiliaires, la sœur Jeanne Godin, Mlle de l'Estang arriva à Paris, le 3 Janvier 1639. Peu pourvue d'argent, elle commença sans tarder, la tâche qu'elle s'était assignée, c'est-à-dire la création à Paris d'une institution semblable à celle de Bordeaux.

Roger-Armand Weigert,
Bibliothécaire au Cabinet des Estampes
de la Bibliothèque Nationale.

(*à suivre*).

ECHANGES DE VUES...

Sous cette rubrique, nous serons heureux d'accueillir les façons de voir, les questions... de nos lecteurs.

De M. Raymond LEBÈGUE
Professeur à la Sorbonne

« Le XVIIe siècle : siècle méconnu ? Oui, et nous avons tous le même désir de lui témoigner notre affectueuse admiration en le connaissant mieux, dans sa richesse et sa variété.

Mais comment l'étudier ? Les partisans de l'analyse, des petits faits rares, des textes inédits, et ceux de la synthèse se heurtent ; chacun tient ferme sur ses positions. Je me permets de leur proposer mon opinion, fondée sur trente années de recherches.

Les uns et les autres ont raison. Mais à certaines conditions. Aucune découverte n'est absolument inutile ; cependant il n'est pas vrai, que toutes les découvertes se valent. J'aime savoir dans quel milieu un écrivain de valeur s'est formé et a vécu, et quelle était sa sensibilité. Mais, à moins que l'on n'en tire des conséquences psychologiques, il m'importe peu d'apprendre qu'il est né rue Galande ou rue de la Bretonnerie, que son grand-père se prénommait Jacques, et que c'est en tel endroit et en tel jour que la belle X... est tombée dans ses bras.

Que celui qui découvre un petit fait ou un texte inédit, se pose cette question : « Est-ce que ma découverte peut intéresser d'autres que moi ? » L'érudition est un moyen, non un but. Le but qu'il faut s'efforcer d'atteindre, c'est, ou une hypothèse, ou une vérité de valeur générale, que l'on tire d'un ou de plusieurs petits faits. Quand deux lignes extraites d'une pièce d'archives vous permettent d'affirmer qu'au début du XVIIe siècle les comédiens italiens ont contribué chez nous, au

développement de la tragédie irrégulière, vous éprouvez le plaisir d'avoir fait une découverte utile.

Quant à la synthèse, au lieu d'être de seconde main, elle doit se fonder sur l'étude directe des faits ou des œuvres. Elle doit tenir compte de la complexité des choses : laissons aux poètes les généralisations sommaires :

...Il fut gallican, ce siècle, et janséniste !

Enfin, qu'elle se garde d'enfoncer les portes ouvertes et de répéter ce que les gens instruits savent depuis dix ou vingt ans.

Que ces deux groupes de savants rivalisent dans la chasse aux erreurs, anciennes ou récentes, et qu'ils prennent la peine de vérifier l'origine des affirmations traditionnelles : souvent ils constateront que leurs bases sont ruineuses ! »

De M. Bernard AMOUDRU

Maître de Conférences aux Facultés Catholiques de Lille

« ...Je voudrais que le Bulletin de notre « *Société* » eût deux parties : l'une de pure érudition, l'autre de synthèse : je m'explique :

Dans la première, je voudrais voir reproduire des textes difficiles à atteindre (manuscrits, livres rares). Je songe à des

textes critiques à rééditer, commodes pour l'enseignement ; peut-être pourrait-on se contenter d'extraits commentés et reliés par des analyses. Et quand je dis « textes critiques », je voudrais que l'on comprît tous les textes relatifs à l'esthétique (théâtre, musique, peinture, etc.) ;

textes relatifs aux mœurs : correspondances, mémoires, farces, satires... ;

textes touchant la spiritualité et le mouvement religieux. Par exemple, la correspondance entière de Mabillon est inédite...

La seconde partie serait consacrée aux synthèses. Ces articles de synthèse permettraient d'associer dans une recherche commune les disciplines très variées que représentent les membres de la Commission de Publication et du Conseil.

De tels articles renouvelleraient l'idée que se fait le public du XVIIe siècle : des travaux comme ceux de R. Bray, d'A. Adam, de H. Busson permettent de rédiger une chronologie du classicisme analogue à la précieuse chronologie du Romantisme de R. Bray.

Enfin et surtout, de tels articles restitueraient à l'objet de nos études cette unité que la division du travail tend toujours à rompre. Gonzague de Reynold, pour avoir enseigné successivement l'histoire littéraire, l'histoire de l'art, a pu se convaincre de l'erreur « que l'on ne cesse de commettre lorsqu'on se borne à expliquer la littérature par de la littérature et à faire de l'histoire littéraire en vase clos ». De là, le soin qu'il a pris d'encadrer son étude dans l'histoire de la civilisation et de l'époque dite baroque. Je renvoie à ses pages pleines d'intérêt. D'un autre point de l'horizon, je vois venir la promesse d'une étude « Du baroque au classicisme » (Collection Evolution de l'humanité n° 61). Comment étudier sur le plan littéraire la religion des classiques sans faire large place à la théologie et au mouvement des idées philosophiques, comme précisément vient de le faire H. Busson ?

Tel est mon rêve, et parfois les rêves s'avèrent pratiques : ces articles de synthèse pourraient atteindre un large public qu'une revue spécialisée n'attirerait guère... ».

A propos de Corneille et de Molière

Et enfin, d'un grand ami de la *Société,* cette cueillette faite dans le *Journal des Goncourt* (4 mars 1860), et susceptible de provoquer développements et échanges de vues :

« C'est un grand événement de la Bourgeoisie que Molière, une solennelle déclaration de l'âme du Tiers-Etat. J'y vois l'inauguration du bon sens et de la raison pratique, la fin de toute chevalerie et de toute haute poésie en toutes choses. La femme, l'amour, toutes les folies, nobles et galantes, y sont ramenées à la mesure étroite du ménage et de la dot...

Corneille est le dernier héraut de la noblesse, Molière est le premier poète des Bourgeois... ».

LA VIE DE LA "SOCIÉTÉ"

La première Assemblée Générale

Le vendredi 15 octobre 1948, s'est tenue, dans les salons de M. Philippe Rémy, membre du Conseil, la séance d'inauguration de la *Société d'Etude du* XVIIe *siècle.* Toute une élite intellectuelle était venue donner le témoignage de sa sympathie aux fondateurs et organisateurs de la *Société.* M. Georges Mongrédien, président, définit le but de la *Société,* et traça une fine esquisse du XVIIe siècle, si riche dans sa diversité. Puis, le secrétaire général-fondateur M.-H. Guervin — à qui M. Mongrédien avait rendu un juste hommage — rappela avec émotion les origines de la *Société.* Nous donnons le début et la conclusion de cette allocution qui recueillit les applaudissements répétés de l'assemblée :

« Mesdames, Messieurs,

« Avec quelle émotion un père et une mère considèrent leur enfant né dans la douleur ; avec quelle conviction, plus tard, ils célèbrent sa beauté et son savoir-faire ; avec quelle confiance ils font pour lui des projets d'avenir. Cette émotion, cette conviction, cette confiance, je les ressens aujourd'hui en voyant la *Société d'Etude du* XVIIe *siècle* faire ses premiers pas... et tout de suite je veux dire à M. Philippe Rémy combien je suis touché que, pour cette séance d'inauguration, il ait mis à notre disposition le cadre de son hospitalière demeure : nous l'en remercions tous très cordialement.

« Oui, la *Société* a été engendrée dans la douleur, tandis que, dans ma cave de réfugié, pleurant mon père tué et ma demeure détruite par les bombardements, je m'efforçais de retrouver courage dans le travail, en compagnie des auteurs du Grand Siècle, pour lesquels, bientôt, je rêvais une couronne de savants, d'érudits, d'admirateurs, acceptant de se grouper, afin de faire mieux et plus connaître et goûter la culture française.

« Et, petit à petit, le rêve se dessina, prit forme, pour aboutir — enfin ! — à ce 22 avril 1948, date du *Journal Officiel* qui enregistra l'acte de naissance de la *Société d'Etude du* XVIIe *siècle.*

« Aussi est-ce bien, pour moi, le moment de témoigner ma reconnaissance à tous ceux qui m'encouragèrent à poursuivre la réalisation de mon rêve, et qui, de 1945 à 1948, m'accordèrent leurs conseils et leur appui. Ces remerciements, je vous les adresse à vous, Mesdames et Messieurs du Conseil qui m'avez apporté le concours de votre science et de votre attachement. Que de précieux

encouragements dans vos lettres ! Je voudrais en citer des passages plus nombreux, car elles étaient et restent pour moi la confirmation précieuse et autorisée du but poursuivi.

« Voici, Monsieur le Président, ce que, dès septembre 1945, vous m'écriviez : « Durant mes cinq ans de barbelés, je suis resté fidèle, autant que faire se pouvait, à mon cher XVIIe siècle ». N'est-ce pas pendant ce temps d'épreuve, en effet, que vous avez travaillé à votre *Madeleine de Scudery et son salon,* et que vous avez plus qu'ébauché votre *Vie Littéraire au* XVIIe *siècle ?* aussi ajoutiez-vous : « Vous pensez qu'ayant déjà consacré vingt-cinq ans de ma vie à l'étude de ce siècle, j'accueille avec enthousiasme votre projet d'une *Société d'Etude du* XVIIe *siècle.* »

« Et je cite tout simplement :

de M. Louis Vaunois : « Je vous aiderai et vous pouvez compter sur moi... »

du Père Lenoble : « A la réflexion on se demande comment il se fait qu'une telle *Société* n'ait jamais été fondée. »

de M. Bernard Champigneulle : « Je suis de plus en plus un fanatique des œuvres du XVIIe siècle. »

de M. Alexandre Koyré : « Quel siècle, même en ce qui concerne la science pure, serait donc grand, si le XVIIe ne l'était pas ? »

de M. Roland Mousnier : « L'œuvre que vous entreprenez pour accroître nos connaissances encore si minces sur le XVIIe siècle et les répandre est de celles qui ne sauraient laisser un historien indifférent... »

de M. Jacques Madaule : « Sur le XVIIe siècle, de nombreuses études s'imposent, car les problèmes que pose cette époque sont encore mal connus et mal débrouillés... »

de M. Jean Laporte : « J'entends bien ne pas être dans la *Société* un membre honoraire... » (1).

de M. l'abbé Joseph Dedieu : « J'applaudis à ce projet audacieux, courageux, et nécessaire... »

« Et je n'oublie pas mes visites si pleines d'enseignements à MM. Georges Mongrédien, Charles Bruneau, Maurice Cauchie, Bernard Champigneulle, Philippe Erlanger, René Huyghe, Père Lenoble, Jacques Madaule, Jean Malye, Maurice Martin-Laprade, Daniel Mornet, Roland Mousnier, Jean Orcibal, Louis Vaunois...

« Et je n'oublie pas le concours tout cordial de Mme la Princesse I. de Broglie qui, dès la première heure, se montra une enthousiaste

---

(1) Hélas ! dernièrement nous avons eu la grande peine d'apprendre la mort de Jean Laporte.

du projet ; de E. Houdart de la Motte qui, dès le premier instant, se mit au service de la *Société,* assumant la charge des services administratifs.

« Oui, c'est de tout cœur, Mesdames et Messieurs, que je vous remercie tous, et croyez-le bien : je voudrais le faire avec plus de chaleur encore...

« C'est Mgr Calvet qui me disait tout au début de mes démarches: « Il faut qu'une *Société* de ce genre soit autre chose qu'une liste de noms ; il lui faut des membres très actifs et des réalisations ».

Ici le secrétaire général évoque les premiers projets de la *Société :* bulletin, ouvrage de synthèse, manifestations, anniversaires. Quant aux espoirs, ne résident-ils pas dans le concours promis de tant de spécialistes du XVIIe siècle, dans les relations qui déjà s'affirment avec l'Angleterre, les Etats-Unis, le Canada, la Belgique et la Suisse ?

Et voici la conclusion de ce rapport inaugural :

« Mesdames, Messieurs,

« Dans les *Nouvelles Littéraires* du 30 septembre dernier, Jean Riverain déclarait : « En France, le pays, dit-on, le plus intelligent de la terre, on affecte de ne plus croire beaucoup à l'efficacité de l'esprit, de la parole, des idées. On craint, en y croyant, de passer pour un rêveur. Comme si l'histoire ne nous montrait (et de plus en plus) l'effet visible des idées, qui détruisent et édifient des empires, associent ou divisent les nations ! »

« Vous êtes, Mesdames, Messieurs, de ceux pour lesquels le règne de l'esprit est une réalité — aussi Francis Ambrière, dans le *Figaro Littéraire* du 9 octobre, vous qualifiait-il d'intrépides — et c'est pourquoi vous formez pour la *Société d'Etude du* XVIIe *siècle* ce groupe initial autour duquel s'agrégeront au fur et à mesure tous ceux qui voudront avec vous mieux étudier une des plus belles périodes de la civilisation européenne. C'est M. Charles Bruneau qui me disait il y a quelques mois : « La *Société,* telle que vous l'avez constituée, est extrêmement solide, et je ne doute pas qu'elle soit appelée à faire du très bon travail ». Ce travail, Mesdames et Messieurs, nous le ferons ensemble, unis dans l'amour du Grand Siècle, que nous contribuerons à faire mieux connaître et apprécier en France et au dehors, — et ce sera tout profit pour les intelligences et les âmes, tout profit pour le Pays — et ainsi nous nous rangerons fièrement parmi les bons serviteurs du génie français »

Le tricentenaire des expériences barométriques de Pascal

Sur l'initiative de la *Société d'Etude du* XVIIe *siècle,* le troisième centenaire de l'expérience de Pascal à la tour Saint-Jacques a été commémoré le samedi 16 octobre 1948.

De nombreuses personnalités du monde des lettres et des sciences avaient tenu à s'associer à cet hommage rendu à l'illustre écrivain et savant français.

Au nombre de ces personnalités figuraient notamment M. le duc de Broglie, de l'Académie française ; M. René Fauchois, de l'Académie de Rouen ; le général Brisac, commandant l'Ecole polytechnique ; M. le professeur Pétru Sergescu, de l'Union internationale des sciences de l'U.N.E.S.C.O. ; M. Georges Mongrédien et Mgr Guervin, respectivement président et secrétaire général de la *Société d'Etude du* XVIIe *siècle,* ainsi que des représentants du Ministère de l'Education nationale, du Secrétariat d'Etat à la Marine, de l'Académie des sciences et de la Société des gens de lettres ; M. le Recteur de l'Académie de Paris, M. le Vice-Recteur de l'Institut Catholique de Paris. M. le Préfet de la Seine et M. le Maire de Rouen s'étaient fait également représenter.

Une brève cérémonie réunit d'abord les assistants à la tour Saint-Jacques où M. Pierre de Gaulle, président du Conseil municipal, déposa une gerbe de fleurs au pied de la statue de Pascal.

M. Grisollet, ingénieur en chef de la Météorologie, rappela en quelques mots l'histoire du monument et la technique de l'expérience réalisée d'abord au Puy-de-Dôme par le beau-frère de Blaise Pascal, puis par Pascal lui-même, un an après à Paris.

Les invités se rendirent ensuite dans les salons de l'Hôtel de Ville où eut lieu une réception au cours de laquelle M. le Président du Conseil municipal prononça l'allocution suivante :

« Monsieur le Président,
« Mesdames, Messieurs,

« Je tiens d'abord à remercier les membres de la *Société d'Etude du* XVIIe *siècle* d'avoir bien voulu participer à cette cérémonie organisée à l'occasion d'un anniversaire qu'il importait de célébrer et je suis heureux de les accueillir ici, dans cet Hôtel de Ville qui possède un si grand passé.

« C'est, il me semble, une heureuse idée qu'a eue votre société de commémorer avec quelque solennité le troisième centenaire de l'expérience fameuse faite d'abord en 1647 au Puy-de-Dôme sur les instructions de Pascal, mais sans lui, puis renouvelée par lui-même à la tour Saint-Jacques en 1648.

« Devant une assemblée composée, comme la vôtre, de savants éminents et d'érudits, j'aurais quelque inquiétude à parler de Pascal, si je ne le faisais avec simplicité, ce dont, j'espère, vous me saurez gré.

« Je désire d'abord associer la Ville de Paris à l'hommage que — prenant prétexte de la « grande expérience sur l'équilibre des liqueurs » — la *Société d'Etude du* XVIIe *siècle* entend rendre à la mémoire de ce très grand génie.

« Et j'imagine, car il la faut imaginer, la scène qui eut lieu à la tour Saint-Jacques : on n'en possède, en effet, je crois, aucune relation détaillée, quoique son authenticité nous soit garantie par un texte de Pascal lui-même.

« En 1648, mon prédécesseur, le Prévôt des marchands Jérôme Le Féron, était sans doute beaucoup moins préoccupé par la querelle du plein et du vide que par les tumultes de la Fronde à ses débuts, mais (pourquoi non ?) il est possible qu'il ait été effectivement présent en voisin.

« Pascal, lui, qui n'avait pas encore renoncé au monde pour se livrer aux austérités, arriva probablement dans son carrosse aux abords de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie avec quelques amis et fit déballer les « vaisseaux à vif argent » et les « tuyaux de verre » nécessaires à l'expérience. Avant de monter le matériel au sommet de la tour, on mesura au pied de celle-ci la hauteur du mercure dans les tubes, sous l'œil curieux des gens du quartier et spécialement, je pense, des commis changeurs survenus de la rue des Lombards ou des garçons bouchers accourus de la rue Pied-de-Vache et de la rue de la Vieille-Place-aux-Veaux. Le curé de Saint-Jacques, Pierre Chapelas, qui deviendra deux ans plus tard un adversaire déterminé des jansénistes, était sans doute présent, invité par courtoisie.

« On répéta les opérations faites en Auvergne : elles montrèrent une fois de plus l'inanité d'une prétendue « horreur du vide » attribuée à la nature par les auteurs scolastiques ; on constata qu'elles rendaient inutile l'hypothèse avancée par M. Descartes de l'existence d'une mystérieuse « matière subtile » prétendûment logée au-dessus de la colonne de mercure dans le tube de Torricelli.

« Puis chacun s'en retourna, Blaise Pascal à ses calculs et à sa machine arithmétique, les badauds à leurs étals de triperie et à leurs trébuchets.

« Eussions-nous le récit circonstancié d'un témoin, nous n'en saurions sans doute pas davantage, car il ne se fût probablement agi, pour celui-ci, que de raconter une anecdote bonne à amuser un instant l'esprit : la vraie portée de l'expérience pouvait en effet échapper à beaucoup de personnes.

« Cette portée fut cependant immense, comme vous le savez, et l'intérêt des conclusions formulées par Pascal nous apparaît aujourd'hui dans toute sa généralité et son étendue. N'avons-nous pas là, au demeurant, un exemple spécialement frappant de la lutte permanente qui existe en matière scientifique, entre les tenants des doctrines reçues officiellement et les chercheurs pour lesquels la formule « le Maître l'a dit » ne clôt pas une discussion.

« Cette lutte est souvent fort vive et elle dépasse parfois les limites permises à la pure controverse d'idées.

« Songeons, par exemple, aux débats célèbres qui, plus près de nous, ont eu pour objet les théories de Pasteur, et aux combats que dut soutenir ce dernier avant de faire admettre ses vues, contrôlables cependant par l'expérimentation.

« Le véritable savant est celui qui, comme Pascal, fait abstraction de tout préjugé, voire de sa métaphysique personnelle, quand il raisonne sur les faits, et qui s'incline toujours devant l'expérience. Il convient de ne jamais perdre de vue cette vérité élémentaire, et pourtant trop fréquemment oubliée.

« Et nous voici par là ramenés à admirer.

« Infiniment rare, en effet, est la coexistence en un même esprit de l'intelligence positive qui ne se départit jamais d'une méthode rigoureuse, et d'une pensée philosophique riche, vivante, passionnée, profonde.

« C'est pourquoi, scandale pour certains, réconfort pour la plupart, objet d'étonnement pour tous, Pascal, après trois siècles, nous parle encore avec sa grande voix et nous montre dans un même homme l'accord exceptionnel de toutes les qualités de l'esprit avec les ardeurs du cœur. »

M. Georges Mongrédien, président de la *Société d'Etude du* XVIIe *siècle,* prononça alors une courte allocution, puis donna lecture des messages envoyés à l'occasion de la cérémonie par le Conseil national des recherches scientifiques d'Italie, par l'Université d'Amsterdam et par l'Académie royale de Belgique. Un représentant de l'ambassade de Grande-Bretagne communiqua les textes des messages de l'Institute of physics de Londres, de la Royal Society de Londres, de la Royal meteorological Society de Londres et de la Physical Society de Londres.

Après qu'un représentant de l'Académie des sciences d'Amsterdam eut parlé au nom de cette dernière, M. le docteur Cuvier fit une intéressante communication sur les travaux scientifiques de Pascal à Rouen et, pour terminer, M. le docteur Brunerye, ancien membre de la Commission du Vieux-Paris, rappela, au cours d'un exposé très documenté, ce que fut la vie de Pascal à Paris.

(D'après le *Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris.* 11-12 novembre 1948).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages signalés par M. Bernard Amoudru dans sa communication :

René Bray. — *La formation de la doctrine classique en France* (Lausanne. Payot. Paris. Droz (1931). *Anthologie de la poésie précieuse* (L.U.F., 1946). *La Préciosité et les Précieux* (Paris. Albin Michel, 1948). *Chronologie du Romantisme* (Paris. Boivin, 1932).

Antoine Adam. — *Histoire de la Littérature Française au* XVIIe *siècle: Epoque d'Henri IV et de Louis XIII* (Paris. Domat, 1948).

Henri Busson. — *La Religion des Classiques.* 1660-1685 (Paris. Presses Universitaires de France, 1948).

Gonzague de Reynold. — *Le* XVIIe *siècle. Le Classique et le Baroque* (Editions de l'Arbre à Montréal, 1944).

La collection *L'Evolution de l'Humanité* (Paris. Albin-Michel).

Georges Mongrédien. — *La Vie quotidienne sous Louis XIV* (Paris. Hachette, 1949).

Après une liste d'ouvrages sur le XVIIe siècle, déjà longue, M. Georges Mongrédien nous procure aujourd'hui le plaisir de lire sa *Vie quotidienne sous Louis XIV*. Alors que la plupart des travaux voués au règne du grand Roi se borne à évoquer, sous des éclairages différents, l'existence à la Cour, M. Mongrédien a le singulier mérite de se consacrer plus spécialement à l'étude des principales classes sociales de la seconde moitié du XVIIe siècle.

La durée du règne, la stabilité politique qu'elle engendra et que favorisa un pouvoir centralisateur font de cette période une des plus importantes de la vie sociale française. Son intérêt est d'autant plus vif que l'on peut voir en elle le point de départ de la vie sociale qui, jusqu'à ces dernières années, du moins, pouvait être considérée comme représentant la vie sociale moderne.

C'est au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle, en effet, que la bourgeoisie commença à s'élever, à entreprendre une ascension destinée à être poursuivie durant les siècles suivants. De la bourgeoisie sort la noblesse de robe ; des bourgeois accèdent aux plus hautes charges de l'Etat et des bourgeois, également, parviennent à acquérir les offices publics multipliés par l'orientation gouvernementale. Fruits d'incontestables qualités, de capacités réelles, ces brillants résultats ont aussi pour cause des mobiles financiers.

« L'argent fait prime sur le marché et c'est la bourgeoisie qui le détient ». Mais cet argent, qu'il a su accumuler grâce à son opiniâtreté, à ses sacrifices, comme à son labeur, il répugne trop souvent au bourgeois de l'investir dans le commerce, l'industrie ou l'agriculture.

En le consacrant à l'acquisition de fonctions publiques, il aura tendance à faire de la France « une nation de fonctionnaires peu enclins à courir les risques de l'aventure, songeant dès le début de la carrière à assurer ses vieux jours ». Cette subtile remarque pourrait être d'aujourd'hui, ou plutôt d'hier, car la plupart des fonctionnaires ont, semble-t-il, désormais moins d'ambition, sinon d'illusions.

Les plus pourvus ou les moins prévoyants parmi les bourgeois de la seconde moitié du XVIIe siècle, surent vite tirer parti de leurs ressources pour tenir leur nouveau rang. Les uns et les autres conformèrent, à des stades divers, leur façon de vivre, l'éducation de leurs enfants, leurs plaisirs ou leurs divertissements. De ces habitudes, de ces usages, qui ont pour cadre Paris ou la province, et dont la tradition, comme la mode avec ses exigences, ne sont pas toujours absents, M. Mongrédien trace des tableaux aussi vivants que solidement documentés.

Avec la même sûre méthode, le même discernement, il montre ce qu'était l'existence quotidienne des patrons, des ouvriers, des artisans ou celle des officiers et des soldats. La vie des intellectuels n'est pas omise, de même que la vie des déshérités, des ruraux ou des paysans.

Des textes irréfutables prouvent que l'existence des habitants de la campagne n'alla pas sans misère ni révoltes dans certaines régions. On pourrait ajouter à ces témoignages, les commentaires des *Proverbes,* gravés par Jacques Lagniet, parus à l'aube du règne, qui adoptent volontiers un ton revendicateur dont l'âpreté ne peut être négligée. Si elle ne fut pas toujours aussi sombre que peut le laisser supposer un texte, assurément trop fameux de La Bruyère, auquel on a accordé, parfois, une confiance et une créance un peu absolues, il est indéniable que la vie aux champs eut alors ses ombres comme elle eut ses clartés.

Sur ces dernières questions, qui, bien souvent, soulèvent de délicats problèmes pour l'historien, faute de renseignements précis, le souci de M. Mongrédien à en écarter tout ce qui n'était pas documents d'archives ou rapport contemporain, offre un incontestable intérêt. C'est cet intérêt, étendu à l'ensemble de son ouvrage, qui en fait la plus captivante des lectures, de même qu'un indispensable instrument de travail.

Roger-Armand WEIGERT.

Octave NADAL. — *Le sentiment de l'amour dans l'œuvre de Pierre Corneille* (Paris. Gallimard, 1948).

Du nouveau sur Corneille. C'était surtout à Racine — tendre ou terrible Racine — qu'on s'intéressait. Il est bon de revenir à Corneille, à tout Corneille, non plus seulement aux quatre ou cinq de ses tragédies offertes à l'admiration des lycéens.

Très souvent au nom de Corneille ne répond que le souvenir du combat classique — trop classique — entre la raison et les passions. Le héros cornélien a vite fait d'établir en lui le règne de la raison, le triomphe de la vertu : soumission aux règles de l'honneur chevaleresque, obéissance aux lois de la patrie, victoire de la foi sur les tendresses trop humaines...

Ce héros raisonnable est-il vraiment celui que, fils d'une époque fière et aventureuse, Corneille a voulu peindre ? Dans des leçons qu'il donna à l'Université de Montpellier il y a près de quarante ans, Joachim Merlant (1) montre déjà qu'aussi bien dans la *Place Royale* que dans *Nicodème* les personnages de Corneille « amoureux ou ambitieux ne cherchent, dans la passion ou dans l'action, que l'occasion de s'attester leur toute puissance ». La morale cornélienne — morale d'exaltation et aussi de pureté héroïque — est donc une morale aristocratique, un peu d'abord parce que l'aristocratie de l'âme coïncide avec celle du sang — revoir Don Sanche —, mais surtout par la notion de la gloire qu'elle nous impose : « il ne suffit pas aux héros cornéliens de connaître leur propre beauté ; il faut qu'elle éclate à tous les yeux : ils ont besoin d'être admirés ». Voyez comment meurt Pompée :

> en lui-même il rappelle
> Ce qu'eut de beau sa vie et ce qu'on dira d'elle...

...Pourquoi, par « le sentiment de l'amour dans l'œuvre de Pierre Corneille », notre époque est-elle invitée à considérer l'œuvre de Corneille sous un jour nouveau ? Peut-être parce que notre époque a connu cette dureté nietzschéenne qui ressemblerait à ce stoïcisme dont, pour une part, sont imbus les personnages de Corneille. Plutôt parce que notre temps a vu se dérouler la condition humaine dans les pires circonstances et que la culture du moi glorieux s'est plus d'une fois imposée à qui voulait se maintenir fier et pur. Notons enfin que l'impitoyable analyse, à laquelle nous acceptons d'être soumis et que nous étendons aux œuvres des classiques, permet à Octave Nadal de nous offrir de toutes les pièces de Corneille une vue plus précise et du poète lui-même une connaissance plus approfondie.

E. C.

---

(1) J. MERLANT : *De Montaigne à Vauvenargues* (Paris. Lecène, Oudin et Cie, 15, rue de Cluny, 1914).

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la « Société d'Etude du XVIIe siècle »

Président : Georges MONGRÉDIEN.

Vice-Présidents d'honneur :

Charles BRUNEAU, *professeur à la Sorbonne.*
Mgr J. CALVET, *recteur émérite de l'Institut Catholique de Paris.*
Daniel MORNET, *professeur à la Sorbonne.*

Vice-Présidents :

Duchesse E. de CLERMONT-TONNERRE.
René HUYGHE, *conservateur en chef du département des peintures au Palais du Louvre.*
Ch. MAURICHEAU-BEAUPRÉ, *conservateur en chef de Versailles et des Trianons.*

Secrétaires Généraux : Marius-Henri GUERVIN.
Jacques MADAULE.
Délégué Général : P. de BROGLIE-LA MOUSSAYE.
Secrétaire Général-Adjoint et Trésorier : E. HOUDART DE LA MOTTE.
Délégués-Adjoints : Jean ORCIBAL.
Martine ECALLE.

COMMISSION DE PUBLICATION

Philippe ERLANGER, *directeur* ; Louis VAUNOIS (*histoire*) ; Georges MONGRÉDIEN (*littérature*) ; P. Robert LENOBLE (*philosophie*) ; Bernard CHAMPIGNEULLE (*arts*) ; Alexandre KOYRÉ, *professeur à l'Ecole des Hautes Etudes* (*sciences*) ; Roland MOUSNIER, *maître de conférences à la Faculté des Lettres de Strasbourg* (*droit*) ; Joseph DEDIEU (*mouvement spirituel du XVIIe siècle*).

MEMBRES

Lt-Colonel CARRÉ ; Jacques CASTELNAU ; Maurice CAUCHIE ; Comte L. CÉLIER, *inspecteur général des Bibliothèques et Archives* ; Pierre du COLOMBIER ; Abbé André COMBES, *maître des recherches à la Recherche Scientifique* ; Bernard DORIVAL, *conservateur du Musée d'Art Moderne* ; Henri GOUHIER, *professeur à la Sorbonne* ; Henri GUILLEMIN, *attaché culturel à l'Ambassade de France à Berne* ; Pierre HUMBERT, *professeur à l'Université de Montpellier* ; Henri JOUVIN ; Raymond LEBÈGUE, *professeur à la Sorbonne* ;

Henri MALO, *conservateur-adjoint à Chantilly* ; Jean MALYE ; Maurice MARTIN-LAPRADE ; Jacques MEURGEY DE TUPIGNY, *conservateur aux Archives Nationales* ; Comtesse Jean de PANGE ; René PINTARD, *maître de conférences à la Sorbonne* ; Jean PORCHER, *conservateur aux manuscrits à la Bibliothèque Nationale* ; Philippe REMY ; Bernard ROCHOT, *docteur ès-lettres* ; Comte de SAINT-AULAIRE, *ambassadeur de France* ; Mme SAINT-RENÉ TAILLANDIER ; Max TERRIER, *conservateur aux Musées Nationaux* ; R.-A. WEIGERT, *bibliothécaire au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale.*

PARMI LES MEMBRES D'HONNEUR

Jean SARRAILH, *recteur de l'Université de Paris*; Mgr E. BLANCHET, *recteur de l'Institut Catholique de Paris*; Baron GUILLAUME, *ambassadeur de Belgique en France*; Général VANIER, *ambassadeur du Canada en France*; Carl BURCKHARD, *ministre de Suisse en France*; Marcel AUBERT, *de l'Institut*; Auguste BAILLY; Emile BAUDIN, *professeur hon. à l'Université de Strasbourg*; Emile BAUDSON; Jean-Jacques BERNARD; Comte et Comtesse H. de BERTIER DE SAUVIGNY; Jean de BOISLISLE, *archiviste du Musée Condé, Chantilly*; Henri BORDEAUX, *de l'Académie Française*; René BRAY, *de l'Université de Lausanne*; Emile BRÉHIER, *de l'Institut*; Jean-Jacques BROUSSON; Jean BRUCHESI, *sous-secrétaire d'Etat de la Province de Québec*; Henri BUSSON, *professeur à la Faculté des Lettres d'Alger*; Julien CAIN, *administrateur général de la Bibliothèque Nationale*; Jean CANU, *professeur au lycée Pasteur*; M.-H. CARRINGTON LANCASTER, *professeur à Johns Hopkins University*; F. CAYRÉ, *A. A.*; Gustave CHARLIER, *de l'Académie Royale et de l'Université de Bruxelles*; Harry WOODBRUN CHASE, *chanceller of New-York University*; G.-N. CLARCK, *provost of Oriel College, à Oxford*; J. COPPIN, *de la Faculté libre des Lettres, de Lille*; Abbé F. DUCAUD-BOURGET; Pasteur P. de FÉLICE, *conservateur de la Bibliothèque d'histoire du Protestantisme*; Mgr P. GARDETTE, *recteur des Facultés Catholiques de Lyon*; P.-L. GAZIER, *secrétaire général des « Amis de Port-Royal »*; Etienne GROS, *doyen de la Faculté des Lettres d'Aix*; Pierre GROSCLAUDE, *agrégé de l'Université*; Louis HALPHEN, *de l'Institut*; Emile HENRIOT, *de l'Académie Française*; G.-C. HERINGA, *recteur de l'Université d'Amsterdam*; Chev. E. HOUDART DE LA MOTTE; Pierre KOHLER, *professeur à l'Université de Berne*; R. P. LAFRAMBOISE, *recteur de l'Université d'Ottawa*; Georges LECOMTE, *de l'Académie Française*; Henri LIEBRECHT, *de l'Académie Royale de Langue Française de Bruxelles*; Paul LOGIÉ, *conservateur de la Bibliothèque d'Amiens*;

Louis MADELIN, *de l'Académie Française*; Chanoine MAHIEU, *doyen hon. de l'Université Catholique de Lille*; Emile MALE, *de l'Académie Française*; Jean MARCHAND, *bibliothécaire à l'Assemblée Nationale*; P. MARTIN C. D'ARCY, *S. J., à Londres*; R. P. O. MAURAULT, *recteur de l'Université de Montréal*; André MAUROIS, *de l'Académie Française*; Pierre MÉLÈSE, *professeur au lycée J. Decour*; Robert MESURET, *membre de l'Académie des Jeux Floraux, à Toulouse*; Amiral R. N. GUIDO MILANESI, *Chev. G. Croix du S. M. O. de Malte*; Mgr PASQUIER, *recteur des Facultés Catholiques d'Angers*; Prof. PASTEUR VALLERY-RADOT, *de l'Académie Française*; Chanoine A. PIOGER, *docteur ès-lettres*; Marcel RAYMOND, *professeur à l'Université de Genève*; T. R. Prof. Ch. EARLE RAVEN, *vice-chancelier de l'Université de Cambridge*; Gonzague DE REYNOLD, *professeur à l'Université de Fribourg*; Robert RICHARD, *conservateur du Musée de Picardie*; Comte de ROHAN-CHABOT, duc de RAVÈSE; Gustave RUDLER, *professeur à l'Université d'Oxford*; Prof. M. SENDRAIL, *de l'Université de Toulouse*; Prof. P. SERGESCU, *président de l'Académie Internationale d'histoire des sciences*; André SIEGFRIED, *de l'Académie Française*; Victor-Lucien TAPIÉ, *professeur à la Faculté des Lettres de Lille*; R. TRIBOULET, *député du Calvados*; Mgr A. VACHON, *archevêque d'Ottawa*; Alfred VAN DER ESSEN, *assistant à l'Université de Louvain*; Dom J. VAN HOUTRYVÉ

de Louvain ; Mgr VAN WAEYNBERGH, *recteur de l'Université Catholique de Louvain* ; R. P. R. VARGAS UGARTE, S. J., *recteur de l'Université Catholique de Lima* ; Mgr F. VAUDRY, *recteur de l'Université Laval, à Québec* ; Jean VIGNAUD, *président de la Presse Latine d'Europe et d'Amérique* ; Mgr F. VINCENT, *recteur émérite des Facultés Catholiques de l'Ouest, à Angers* ; Franck PERCY WILSON, *professeur à l'Université d'Oxford* ; Jacques ZEILLER, *membre de l'Institut.*

Vicomte A.-M. de NOAILLES ; Sénat de l'Université de LEYDE ; Jacques WILHELM, *conservateur du Musée Carnavalet, à Paris* ; R. P. Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

PARMI LES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

Bernard AMOUDRU, *maître de conférences aux Facultés Catholiques de Lille* ; R. P. AUVRAY : *Institut Catholique de Paris* ; E.-S. DE BEER : *Londres* ; C.-B.-A. BEHRENS : *Cambridge* ; M. BISHOP : *Ithaca (E.-U.)* ; Germaine BREE : *Bryn Mawr* (E.-U.) ; Chanoine CATTA : *Facultés Catholiques d'Angers* ; Ruth CLARK : *Weslesley (E.-U.)* ; R. P. DUVAL, O. P. : *Le Saulchoir* ; N. EDELMAN : *Columbia University, New-York* ; A. EWERT : *Oxford* ; R. GARAPON : *Lycée d'Oran* ; Thérèse GOYET : *Recherche Scientifique, Paris* ; Abbé Louis JADIN : *Université Catholique de Louvain* ; H. KIDD : *Université de Cambridge* ; J.-C. LAPP : *Oberlin (E.-U.)* ; E. LEFORT : *Lycée de Roanne* ;

R. P. MALABEUF : *Congrégation des Eudistes* ; J. MARMIER : *Lycée de Rennes* ; G.-C. MAY : *Yale University (E.-U.)* ; Chanoine A. DE MEYER : *Université Catholique de Louvain* ; W.-G. MOORE : *Oxford* ; P. J. MORINI-COMBY : *Centre d'Etude de l'Union Française, Université de Montpellier* ; E. ORENGA : *Collège de Tonnerre* ; Richard PARKER : *New-York University* ; Henri M. PEYRE : *Yale University (E.-U.)* ; Abbé J. PINATEL : *Facultés Catholiques de Lyon* ; R. P. N. RICHARD, A. A. : *Institut Catholique de Toulouse* ; Chanoine C. ROFFAT : *Montbrison (Victor de Laprade)* ; G. TRONQUART : *Collège de Pont-à-Mousson* ; Abbé P. SAGE : *Facultés Catholiques de Lyon* ; Chanoine A. SIDELEAU : *Université de Montréal* ; J. TIELROOY : *Université d'Amsterdam* ; G. DE VALOUS : *Université de Paris* ; P.-A. WADSWORTH : *Yale University (E.-U.).*

Prof. Dr. S. DRESDEN, *Université de Leyde* ; W.-F. CHURCH, *Brown University (E.-U.)* ; Prof. J. PÉROUSE, *Université Saint-Joseph de Beyrouth.*



Imp. YVERT et Cie, Amiens. - 5 Avril 1949. - N° d'éditeur : 11. N° d'imprimeur : 40.
Dépôt légal 2e trimestre 1949. Le Gérant : M.-H. GUERVIN.